



1^{er} janvier 2022 : Une nouvelle convention collective pour l'emploi à domicile

Informez-vous gratuitement :

Doit-on rédiger un contrat de travail ? Comment calculer la mensualisation ? Quel est le montant de l'indemnité d'entretien ? Quelles sont les nouveautés apportées par la nouvelle convention collective ?

À **Riaillé** (44440)

Espace culturel de la Mauvraie, rue de la Mauvraie

Lundi 9 mai 2022 de 20h00 à 22h00

Renseignements et inscriptions :

relaispetiteenfance@sivom-secteur-riaille.com

ou

06 77 08 47 06

Animé par :



En partenariat avec :



Une initiative de :

